



Association de communes pour l'exploitation
d'un corps de police intercommunal (ACoPol)

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des délégués
du jeudi 1 juin 2023
à 18h15 à la grande salle de La Grange,
à Villars-sur-Glâne

Ordre du jour :

1. Salutations
2. Approbation du PV de l'AD du 15.12.2022
3. Comptes 2022
 - a. Présentation des comptes et des flux de trésorerie
 - b. Message des comptes
 - c. Préavis de la Commission financière
 - d. Rapport des réviseurs
4. Renouvellement du mandat de révision pour les années 2023 à 2025 : proposition du Comité :
Fiducom à Marly, aux mêmes conditions qu'actuellement, soit 1'500.- + TVA
5. Divers

Liste des personnes convoquées :

Commune de Villars-sur-Glâne

- | | |
|---------------------------|------------------------------|
| - M. Bruno Marmier | Président du Comité |
| - Mme Caroline Dénervaud | |
| - M. Marc Aurélio Andina | Membre commission financière |
| - M. Olivier Carrel | Membre du Comité |
| - M. Alexandre Demont | |
| - Mme Chloé Grenier | |
| - M. Vanya Karati | |
| - Mme Valentina Marthaler | |

Commune de Granges-Paccot

- Mme Nadège Thévoz Membre du Comité
- M. Jean-Louis Barras
- M. Philippe Chassot

Commune de Givisiez

- M. Simon Schnyder Membre du Comité
- M. Gilles de Reyff Membre commission financière
- M. Damiano Lepori

Commune de Corminboeuf

- Mme Isabelle Bussey Membre du Comité
- M. Dario Viel
- Mme Anne-Elisabeth Nobs

Commune de Matran

- M. Mickaël Studer Membre du Comité
- M. Dominique Chenux Président de la commission financière

M. Alain Jan Chef de la Police

Mme Karine Rusterholz Responsable des finances de l'ACoPol

Mme Corinne Yerly Secrétaire du Comité

Personnes excusées :

- M. Olivier Carrel
- M. Simon Schnyder
- M. Jean-Louis Barras
- M. Gilles de Reyff
- M. Damiano Lepori

1. Salutations

Monsieur le Président ouvre l'assemblée générale ordinaire des délégués à 18h15, et souhaite la bienvenue à tous les membres.

Aucune remarque n'est formulée concernant la convocation.

2. Approbation du PV de l'assemblée des délégués du 15 décembre 2022

Les délégués approuvent à l'unanimité le PV qui reflétait leurs prises de positions.

3. **Compte 2022**

- a. Présentation des comptes et des flux de trésorerie par M. Alain Jan
- b. Message des comptes (pièce jointe rédigée par M. Alain Jan)
- c. Préavis de la Commission financière (rapport en pièce jointe rédigée par MM. Chenaux, de Reyff et Andina.)
- d. Rapport des réviseurs : Mme Rusterholz lit le rapport de Fiducum qui donne leur préavis favorable pour l'approbation des comptes 2022.

Comptes approuvés à l'unanimité.

4. **Renouvellement du mandat de révision pour les années 2023 à 2025, soit Fiducum à Marly, aux mêmes conditions qu'actuellement, soit 1'500.- + TVA**

- Pas de remarque de la part de la commission financière
- A l'unanimité, le renouvellement du mandat des réviseurs Fiducum est approuvé aux conditions proposées.

5. **Divers**

Situation concernant la Police communale de Marly : le Conseil communal a décidé de conserver leur propre Police communale, de ne pas intégrer à l'ACoPol. Cependant l'ACoPol continue, jusqu'à la fin de l'année 2023, la gestion de la Police communale de Marly. Afin de leur laisser le temps de se réorganiser après l'engagement d'un nouveau commandant de Police.

Mme Déneraud annonce que la Commune de Fribourg a résilié le mandat pour le contrôle du parking du Guintzet pour le 30 juin 2023 et demande à M. Jan comment cela va se dérouler. Selon M. Jan, l'ACoPol ne fera plus le contrôle sur ledit parking mais la Police communale de Fribourg n'a pas le droit de venir faire le contrôle du parking qui est à 80% sur la Commune de Villars-sur-Glâne. Le Conseil communal de Villars-sur-Glâne a refusé que la Police de Fribourg vienne faire des contrôles sur son territoire. Pour information, les recettes de ce parking sont pour la ville de Fribourg et les recettes engendrées par les amendes d'ordre sont pour l'ACoPol. Selon M. Jan, les recettes des amendes sont d'environ CHF 35'000.- par an.

Il n'y a plus de divers.

Le Président clôt l'assemblée à 18h35.

La secrétaire :

Corinne Yerly

Le Président :

Bruno Marmier